



Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée que conformément à l'article 176.1 du Code Municipal, le rapport des états financiers 2019 sera déposé à la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra **le mardi 14 avril 2020 à 20h00**, à la Salle Communautaire au 769, route Principale à Très-Saint-Rédempteur.

Donné à Très-Saint-Rédempteur, ce 12^{ème} jour du mois de mars 2020.

Fanny Grosz

*Directrice générale
et secrétaire-trésorière*